Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1487

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Swissair: un drapeau, pas un service public

La faillite de Swissair ne serait pas une catastrophe nationale. Lufthansa ou British Airways se précipiteraient sur la dépouille encore chaude pour s'approprier le marché intéressant d'une clientèle aisée. L'offre resterait pléthorique pour les amateurs de vacances exotiques, les hommes d'affaires ou les diplomates onusiens. Le transport aérien est un marché âprement concurrentiel à l'échelle planétaire. Fidèle à sa doctrine libérale, l'Etat laisse mourir de grandes et belles entreprises industrielles victimes de leur inadaptation au marché. Pour Swissair, en revanche, Berne fera exception avec la bénédiction libérale.

Alors pourquoi ce «Sonderfall», cet empressement à venir en aide à une entreprise mise à mal par les erreurs stratégiques de ses dirigeants? L'explication est de nature symbolique. Depuis le début de sa courte histoire, l'avion a été un concentré de prestige et d'orgueil national. Chaque pays se devait d'avoir sa propre compagnie aérienne protégée par le monopole de son espace aérien. L'ouverture du ciel a bouleversé les données économiques. Mais le drapeau national est resté sur le fuselage des avions et dans la tête de chacun. On l'a vu lors des négociations bilatérales avec Bruxelles. La Suisse a défendu Swissair comme la prunelle de ses yeux en acceptant, en échange, des sacrifices pour le transport routier. La disparition de la compagnie à croix blanche serait donc vécue comme une sorte d'humiliation nationale et enlèverait quelques étoiles au renom de la place économique et financière suisse.

La sauvegarde d'une bonne image nationale explique l'intervention de l'Etat. Mais pas à n'importe quel prix. Le monde économique qui tire profit du label suisse doit contribuer au sauvetage de «notre compagnie nationale». Une aide d'urgence est admissible pour surmonter le choc du 11 septembre et s'aligner sur les pratiques européenne. Pas question en revanche de subventions pour éponger les dettes et permettre aux actionnaires, une fois revenus les beaux jours, de retrouver leur mise.

Depuis le début de sa courte histoire, l'avion a été un concentré de prestige et d'orgueil national

La solution esquissée par Kaspar Villiger est la bonne. L'aide à Swissair passe par une reconstitution du capital. La Confédération, aujourd'hui actionnaire à 3%, donnerait l'exemple, les privés faisant quant à eux la plus large part. Une recapitalisation réussie signifierait que la Suisse des affaires tient à sa compagnie aérienne nationale. En revanche, l'idée d'une prise de contrôle du politique de Swissair en échange d'un plus large soutien de l'Etat doit être fermement écartée. Le transport aérien est un pur business. Les défenseurs du service public ne doivent pas s'égarer en l'air.

AT

Sommaire

Politique de la santé: La médecine en questions (p. 2)

Suisse-ONU: Un débat dépassionné (p. 3)

Politique vaudoise: Illusions perdues (p. 4)

Entretien: Une sixième révision pour l'asile (p. 5)

Elections genevoises: Après deux législatures perdues (p. 6-7)

Chronique d'Anne Rivier: Dénonciation (p. 8)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

28 septembre 2001
Domaine Public nº 1487
Depuis trente-huit ans,
un regard différent sur l'actualité